



# Le Quartier Latin

PORT PAYE A MONTREAL

Journal bi-hebdomadaire de l'Association Générale des Etudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTREAL, 13 NOVEMBRE 1962

VOLUME XLV — NUMERO 17



## “M. BERTRAND ME DÉÇOIT”

- RÉNE LÉVESQUE

### EN CENTRALES :

GILBERT BÉCAUD

CONGO L'INDÉPENDANCE TRAHIE

EN PAGE 3

SYNTHÈSE DES PARTIS

EN PAGE 8

EN PAGE 10

CONSEIL D'EXPANSION ÉCONOMIQUE

Cette fois-ci, contrairement à son discours lors du colloque économique, M. Lévesque a fait un discours en tant que candidat libéral. Il faut se replacer dans le contexte actuel. Si le monde ne se détruit pas par une guerre atomique, nous aurons à vivre dans un monde de 'blocs' où les frontières actuelles auront disparu. Mais ce monde va demeurer composite et les petits peuples pour survivre devront maîtriser particulièrement le domaine de la technique. Nous sommes un de ces petits peuples et il nous reste peu de temps pour réaliser les étapes essentielles à notre survivance grâce à un dynamisme véritable.

#### Les étapes essentielles

La condition préalable à notre survivance consiste dans un minimum vital d'intégrité et de professionnalisme. Il faut sortir de l'amateurisme au niveau du Gouvernement. Cette condition réalisée, les deux clefs de notre survivance, que nous devons posséder à la fois, sont l'éducation et l'économie. En deux ans, le parti au pouvoir a réussi à établir l'éducation gratuite au niveau du cours secondaire; ce n'est qu'un minimum, car le projet doit se réaliser par étapes. Quant à l'économique, l'idéal pour notre société ne réside ni dans un attachement irraisonné à l'entreprise privée, ni dans la position extrême qui consiste à tout nationaliser. Il est vital pour nous de ne pas nous gaver de mots creux, et d'accepter les solutions qui après une étude

sérieuse se révèlent bonnes pour notre société. La cause profonde de la non-réalisation de ces étapes essentielles vient de ce que nous sommes un peuple pauvre; ceci explique également certains phénomènes caractéristiques de la société québécoise: le patronage par exemple, qui est le refuge des industriels et des professionnels qui ne peuvent profiter d'un marché local aux mains des étrangers.

#### L'électricité

Le prix de \$350 millions prévu par le gouvernement pour la

nationalisation est basé sur les méthodes de calcul employées dans les milieux d'hommes d'affaires pour ce genre de transactions. Les calculs faits par l'Union Nationale qui prévoit des dépenses allant de \$750 millions à un milliard, correspondent au raisonnement suivant: puisqu'il s'agit de faire payer le peuple et non d'une transaction entre hommes d'affaires, c'est une occasion de monter les prix et de faire de l'argent aux dépens du peuple. Quant à l'argument qui veut que la nationalisation soit rendue inutile par l'emploi, prévisible pour dans une vingtaine

d'années, de l'énergie atomique, il est préférable pour nous de toute façon que l'énergie atomique s'intègre dans des entreprises nous appartenant plutôt que dans des entreprises étrangères.

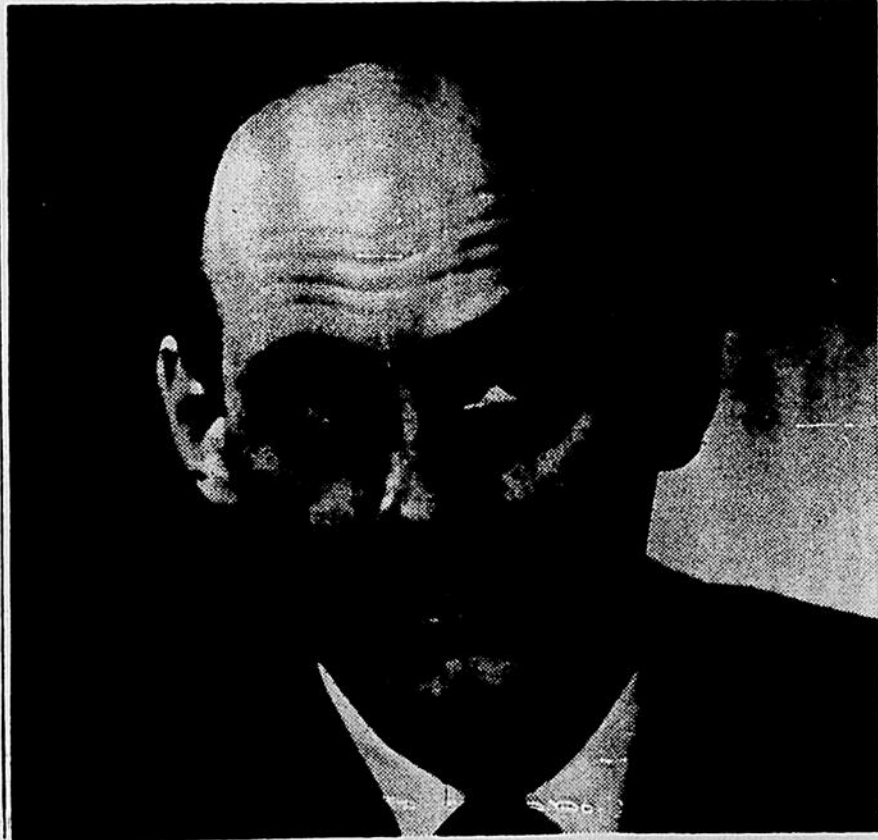
#### M. Bertrand

M. Bertrand se contredit dans ses affirmations, quand il prétend être pour le principe de l'étatisation, mais manquer d'informations pour se prononcer. De plus, comme le dit M. Bertrand, les deux positions opposées sont valables et défendables; le maintien de l'entreprise privée est certainement défendable pour les dirigeants des compagnies privées qui protègent leurs intérêts. M. Bertrand ne précise pas non plus quels sont les pays auxquels il fait allusion et où une dénationalisation a suivi la nationalisation.

#### L'acierie au Québec

Un rapport sur des études menées depuis un an au Québec et en Europe, est enfin terminé, et établit la possibilité d'une aciérie au Québec. On a étudié jusqu'à maintenant les conditions techniques de l'entreprise et les possibilités d'un marché québécois pour la sidérurgie. L'étude est concluante, le principe est prouvé et la possibilité acquise. Il s'agit là, pour ceux qui ont des scrupules, d'une entreprise que nous n'aurons pas à nationaliser puisqu'elle n'existait pas!

Marie-José CANTIN



# AU LENDEMAIN DU SCRUTIN . . .

Demain nous serons appelés à voter. Certains d'entre nous le seront. Plusieurs ne pourront pas exercer ce droit, droit de base en toute société démocratique. Ils ne le pourront pas en raison de l'existence d'une loi désuète et ridicule, loi digne de ceux qui l'ont passée et qui ne voulaient pas considérer l'étudiant comme un citoyen. L'étudiant était un être à part, un trouble-fête, un individu susceptible d'avoir une pensée personnelle et d'embêter en conséquence les dirigeants. Le chef actuel du parti qui vota cette loi maintient d'ailleurs la même attitude. Monsieur Johnson ne s'est jamais prononcé sur les problèmes vitaux de l'éducation. Selon sa bonne vieille habitude il n'hésite pas à prostituer la question pour qu'elle puisse devenir rentable électoralement. Ce n'est pas Monsieur Johnson qui aura le courage d'imposer des taxes à seule fin d'assurer la gratuité scolaire à tous les niveaux. C'est pourtant ce même Monsieur Johnson, le Monsieur qui craint de venir nous affronter dans un débat public, qui claironne que son parti pour se rénover, a besoin des jeunes. Les jeunes vraiment intéressés à la politique, les jeunes imbus de notions démocratiques, les jeunes soucieux de l'avenir de notre province et de notre peuple, n'ont pas le désir ni le goût d'intégrer les rangs de l'Union Nationale. S'ils y vont ce sera pour travailler au renvoi du chef actuel. Tant que Monsieur Johnson sera de l'Union Nationale, ce parti ne pourra pas prétendre reconquérir son prestige d'antan. Et c'est tant mieux. Nous exigeons désormais des politiciens et non des politiciailleurs, nous voulons des hommes engagés et nous repoussons les fabricants de mythes et les rois-nègres.

Dans la campagne d'assainissement de nos mœurs politiques, les étudiants ont un rôle essentiel à jouer. Nous ne pouvons pas nous désintéresser de la vie publique,

ce serait par lâcheté que nous laisserions notre principal moyen d'émancipation entre les mains d'incapables ou de farceurs. L'ère des Lucien Tremblay est révolue. On ne va pas à la législature pour faire le pitre. Le peuple ne veut pas mandater des bouffons, notre peuple tant de fois bafoué, si souvent exploité, constamment berné, veut désormais que sa province prospère et que ses chefs travaillent sérieusement à la promotion économique et sociale.

La récente campagne a pu en désabuser plusieurs. Les scandales se sont succédés à un rythme alarmant, la démagogie a fleuri, les questions essentielles ont été biaisées. La pourriture s'est répandue partout. C'est à raison que plusieurs peuvent être écoeurés. Mais cet écoeurement ne doit pas conduire au désintéressement, tout au contraire il doit être un stimulant. Il va falloir nous habituer à assumer la démocratie jusqu'au bout. Ce n'est pas tout de voter, il faut ensuite suivre, critiquer, analyser le travail et des décisions de nos mandataires. N'attendons pas que la pourriture s'installe pour crier au scandale. Si nous avons eu plus de colonne vertébrale le régime Duplessis aurait été incapable de maintenir sa main-mise durant 16 ans.

Je souhaite que le parti libéral soit reporté au pouvoir. S'il en était autrement ce serait la catastrophe. Mais n'allons pas nous imaginer que, si le parti libéral est reporté au pouvoir, tout sera fait. C'est au lendemain du scrutin que le travail commencera. Il faudra préciser et systématiser nos revendications, il faudra vérifier de quelle façon le parti au pouvoir s'acquiesce de son travail, il faudra sans relâche s'assurer qu'il est au service de la nation. Les trahisons des gouvernements sont aussi les nôtres.

Jacques GIRARD

## BLOC - NOTES

### Me AUBIN ET LA PLANIFICATION ÉCONOMIQUE

L'on a beaucoup parlé ces dernières années de planification économique. Mais peu d'initiatives ont été faites pour préciser et définir ce que chaque groupe d'intérêts de notre province entend par cette expression. Me Claude Aubin, secrétaire-adjoint de l'ALCAN, nous a apporté quelques précisions, au Colloque, sur ce que la grande entreprise entend par planification.

#### L'Etat a l'initiative

Selon Me Aubin, la planification doit être concurrentielle pour stimuler l'économie tout en préservant le moteur irremplaçable de l'entreprise personnelle. On doit à tout prix éviter le dirigisme qui paralyse l'initiative et brime l'individu, nous a-t-il dit.

S'il s'était arrêté là, Me Aubin n'aurait fait que répéter des platitudes. Mais il a élaboré un plan pratique et il faut l'en féliciter.

Tout d'abord, le Conseil d'Orientation économique aurait à prendre l'initiative. Il est à noter ici que sans le dire explicitement, Me Aubin reconnaît ainsi que c'est l'Etat qui a l'initiative pour effectuer la planification. Le Conseil étant un organisme créé par le gouvernement.

La première tâche du Conseil serait de faire les travaux préparatoires et les recherches nécessaires au bilan de notre économie. Les données statistiques en main, le Conseil pourrait alors déterminer les points faibles de notre économie et tracer ses objectifs.

#### Des comités consultatifs

Toujours selon Me Aubin, il y aurait lieu de créer des comités consultatifs, composés d'associations de grandes firmes, de représentants du monde syndical, etc. qui étudieraient un projet de plan. Il y aurait un comité général pour le plan provincial et un comité par région pour les plans régionaux.

Une fois un plan élaboré, il serait soumis, officiellement cette fois, au comité consultatif qui en ferait l'évaluation et la critique et soumettrait des modifications. Finalement le Conseil, apporterait les dernières corrections et procéderait à la mise en oeuvre du plan définitif.

Cette procédure a pour avantage de faire participer tous les organismes intéressés de notre économie à tous les stades de l'élaboration et de la décision

au sujet du plan et d'assurer ainsi leur coopération. C'est une procédure très acceptable et c'est dans cette voie que notre gouvernement s'est déjà engagé.

#### Des mesures indicatives et incitatives

Mais que préconisera ce plan? Là-dessus Me Aubin est plus vague. Selon lui il devrait présenter deux groupes de mesures.

Des mesures indicatives, qui consisteraient simplement en recommandations à l'industrie en général, indiquant les secteurs où les occasions se présentent et en laissant tous et chacun entièrement libres de s'en prévaloir. Remarquons ici qu'il n'y a rien de nouveau ni d'emballant là-dedans.

Mais Me Aubin a quelques précisions à apporter sur les mesures incitatives qui pourraient aider à la création de nouvelles industries ou au soutien d'industries existantes, dans les régions ou secteurs moins favorables, où il serait trop hasardeux de se lancer en affaires sans un apport externe. Ces mesures pourraient être des primes d'installation, des dons de terrain, des prêts à intérêt réduit, des abattements d'impôt. Ainsi les nouvelles entreprises pourraient efficacement concurrencer les entreprises en place.

#### Un plan incomplet

Il se trouvera peu de gens qui ne partageront pas ces vœux de Me Aubin. Il a raison lorsqu'il veut que la planification québécoise préserve la nature concurrentielle de notre économie, et qu'elle comprenne des mesures indicatives et incitatives. Mais ce n'est qu'une partie de la solution, car ces mesures ne régleront pas les problèmes fondamentaux de notre économie, mais seulement ceux, marginaux, de certaines industries.

Que pense l'entreprise privée des sociétés d'Etat, des sociétés mixtes Etat-Entreprise privée, des services publics? Voilà quelques questions fondamentales sur lesquelles elle se doit de préciser son attitude. Il est regrettable que Me Aubin les ait passées sous silence. Mais il est encourageant de constater que l'entreprise privée, malgré certains éléments ultra-conservateurs qui seront vite liquidés (on l'espère), est prête à engager le dialogue et à coopérer dans l'élaboration de la planification économique.

Michel VENNAT

Les premières neiges ont déjà couvert nos Laurentides, nous rappelant le temps merveilleux du SKI.

C'est pourquoi nous vous offrons un assortiment complet d'équipement et d'accessoires de Ski à prix réduits sur présentation de la carte de l'A.G.E.U.M., et un service additionnel de réparation.

White-Stag  
Pedigree  
Trappeur  
Dynamic  
Arlberg  
etc... etc...

ENEZ CHEZ

**PAUL DE SERRES SPORTS Enrg.**

1249, ouest, Bernard, Outremont

Encouragez un des vôtres,

Gaby DUCHARME, II Philo.

local S 118.

Situé face au cinéma Outremont.

Tél. 273-5541



# CHRONIQUE INTERNATIONALE

## CONGO: L'INDÉPENDANCE TRAHIE

Les Congolais ont commencé à parler d'indépendance en 1956. Les plus extrémistes d'entre eux fixèrent alors un délai de trente (30) ans pour que les rênes du pouvoir leur soient remises.

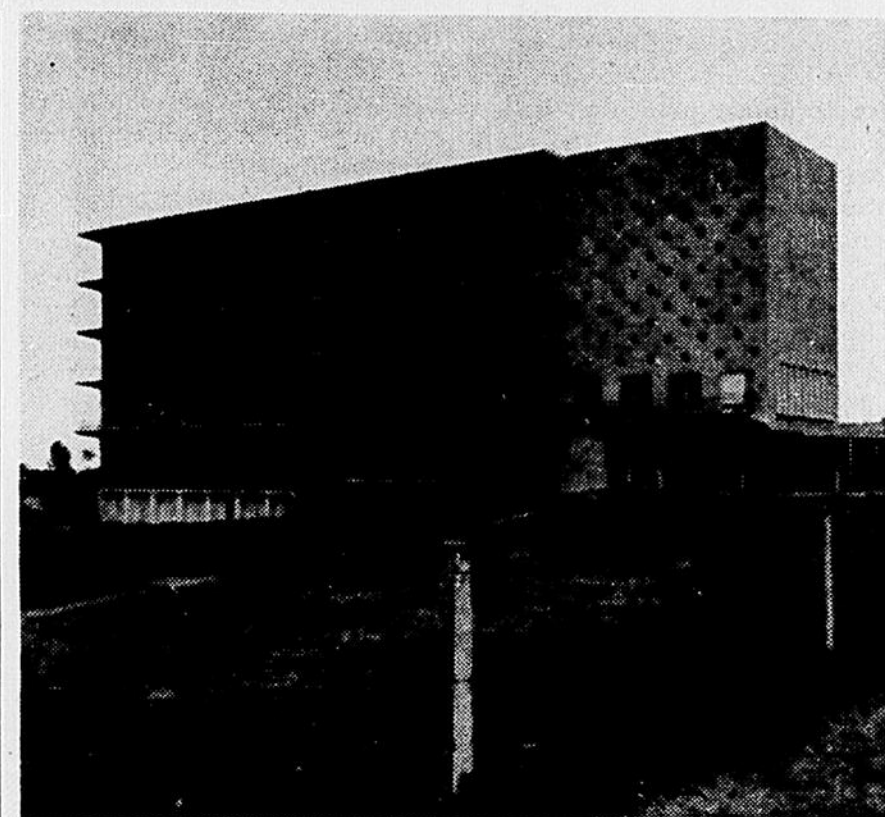
L'idée se répandit cependant comme une trainée de poudre et les pronostics même les plus pessimistes (aux yeux des Belges) furent déjoués : en juin 1959, après que certaines émeutes indigènes se fussent déroulées à Léopoldville, le Mouvement National Congolais, parti politique de Lumumba, réclamait l'indépendance pour le 30 juin de l'année suivante. La demande était aussitôt, agréée par le gouvernement belge, qui sentait la soupe chaude.

L'accession des Congolais à l'activité politique était survenue dans préparation aucune. Des leaders politiques se sont improvisés à partir d'aventuriers néfastes au bagout populaire doués d'un étonnant sens de la démagogie.

Durant l'année d'euphorie qui précéda l'indépendance, le leitmotiv des discours nationalistes fut que le Congo indépendant serait un paradis terrestre pour les Noirs. Chacun aurait la possibilité d'acquiescer la grosse voiture américaine et la villa somptueuse, privilèges jusque-là uniquement réservés aux Belges. Au milieu d'un concert de slogans et de promesses fallacieuses, qui ont fait le malheur du pays, Lumumba se dressait comme le seul leader nationaliste assez lucide pour avertir les Congolais que l'indépendance les précipiterait dans une période d'austérité, suite au départ prévisible d'une fraction importante des cadres belges.

### Le chaos

On connaît ce qui s'ensuivit. L'indépendance attendue comme un panacée a plongé le Congo dans un marasme qu'aucun pays peut-être n'a jamais connu et la situation de l'ouvrier, du paysan congolais, est aujourd'hui dix fois plus misérable qu'avant 60. Le certain pouvoir d'achat dont jouissait l'Indigène est aujourd'hui réduit à néant et la famine et les



Le Lycée Kelekele où notre envoyé spécial enseigne

épidémies ont repris les droits que les millions de l'ONU ont peine à parjurer.

Le chaos économique de ce pays hier, riche et prospère, trouve ses racines en partie dans le retrait massif des ressortissants belges, mais plus encore dans la conduite désastreuse des dirigeants congolais.

### 85% du budget en salaires aux fonctionnaires

Aux improvisateurs et aux aventuriers de la politique a succédé une classe de fonctionnaires et de parlementaires — dressés et entretenus par diverses puissances étrangères — dont l'unique amour est le pouvoir. En 1961, 85 pour cent du budget national a été absorbé par les salaires des élus et des fonctionnaires ! Il en reste donc 15% à consacrer à des projets de redressement économique, à la construction de routes, d'écoles, etc.

Les syndicats congolais ont pu constater qu'il existe maintenant au pays deux couches sociales distinctes : une infime minorité de privilégiés de l'indépendance, hommes politiques, fonctionnaires, qui reçoivent des émolu-

ments extraordinaire et mènent une vie de prince, et la masse des travailleurs congolais dont la situation a encore empiré par suite de la dévaluation de la monnaie.

### Réactions étudiantes

En avril de cette année, l'U.G.E.C. (Union Générale des Étudiants Congolais) a proclamé son appui « à tous ses frères congolais victimes de ce qu'on appelle l'indépendance » et dénoncé les hommes « dépersonnalisés et sans scrupules » qui détiennent le pouvoir.

En février, un nouveau parti politique était formé à Léopoldville à seule fin de combattre ce qu'il nomme « le gaustérisme politique ».

Certains dirigeants sont conscients de la gravité de la situation. Des projets de loi d'austérité dans les traitements des élus, déposés à deux reprises devant le Parlement par le Premier Ministre Adoula, ont été chaque fois rejetés par les députés sous prétexte que « le Congo est un pays riche ».



Famille au grand complet

### Corruption généralisée

La corruption et la prévarication sont généralisées : ministres, députés, officiers de l'armée, magistrats, qui rivalisent tous d'incompétence, ont comme premier souci de s'attribuer de gros traitements et font entrer à leur service, dans leur cabine ou leur caserne, une pléiade de membres de leur tribu. Népôtisme et tribalisme sont érigés en doctrine politique. Un représentant de la « nouvelle vague » nationaliste a pu s'écrier : « Les Ministres vendent leur pays, les Députés vendent leur conscience, les citoyens démissionnent civiquement et les officiers vendent leurs armes à nos ennemis extérieurs. Les juges venaux vendent des acquittements et des condamnations, les hommes influents et intelligents se vendent aussi pour des places, des grades et des privilèges. Les maris finiront par vendre leurs femmes et les mères vendront leurs filles ?? »

Les partis politiques, dont certains, comme celui de Lumumba, sont nés d'une authentique conviction socialiste, ne comptent plus : leurs chefs sont satisfaits de la place qu'ils ont réussi à se tailler dans le gouvernement et leur doctrine politique s'est volatilisée dans la corruption.

(Par exemple, aucun gouvernement depuis l'indépendance n'a voulu sérieusement affronter le problème de la sécession Katanga, qui en est un de vie ou de mort pour le Congo comme nous le verrons plus loin). De plus, la propagande est presque impossible au Congo, en l'absence d'une opinion publique politiquement informée. Seul Lumumba a réussi à toucher et à se faire comprendre des Masses, et son souvenir est encore vivace.

C'est la corruption d'une oligarchie congolaise qui est la cause première et permanente du chaos social et économique au Congo dont l'ouvrier et le paysan noir paient les frais. Inutile d'ailleurs de souligner que cette oligarchie a été enfantée par le système colonial. Mais les élèves surpassent leurs maîtres, les colonisateurs.

Nous verrons comment cette situation est loin de déplaire à des puissances étrangères qui y voient l'occasion de poursuivre leurs intérêts sans rencontrer de résistance.

Bientôt : L'O.N.U. au Congo  
Les U.S.A. et le Congo

Le Katanga  
Bruno VERDON

Documentation: Institut politique congolais (Léopoldville)

### Et les autobus !!!



# THÉRAPIE OCCUPATIONNELLE

« Employment is nature's best physician and is essential to human happiness » — Galen.

L'histoire ancienne nous informe que déjà chez les Egyptiens et les Grecs on reconnaissait les activités comme une forme éducative et un moyen thérapeutique. De ces pratiques anciennes naît la thérapie occupationnelle qui comprend toute activité ou tout travail prescrit et dirigé par le médecin, en vue de l'habilitation ou réhabilita-

peute dans la fabrication d'articles ou de tout appareil facilitant le travail du patient. Eventuellement, il devient de plus en plus indépendant et un besoin urgent de récréation se fait sentir. Avec l'aide de la thérapeute le malade apprend à organiser des activités récréatives pour lui-même et ses compagnons. Il peut joindre sa voix à la musique de ses confrères patients alors que d'autres pratiqueront la danse. Les soirées récréatives

técèdent, la thérapeute suggère certains emplois encore possibles, entraîne, et guide son malade vers un métier nouveau. Le tact et l'esprit d'observation sont donc des qualités nécessaires pour découvrir les goûts et les aptitudes et les difficultés du patient.

Comme dernière forme de traitement les arts et métiers sont utilisés. Leur but n'est pas de donner à l'individu quelque chose à faire, mais plutôt servir d'issue aux qualités émotionnelles et créatives qui ne peuvent s'exprimer dans n'importe quel autre travail industriel. Le succès de ce traitement ne dépend pas de la beauté de l'œuvre terminée mais de l'expression, de l'effort et de l'esprit de travail du patient. Les arts les plus utilisés sont la peinture, la céramique, la poterie, le travail du cuir, la couture, vannerie, menuiserie, etc...

A travers ces champs d'activités, la thérapeute doit observer ses malades et découvrir les progrès. En accord avec le psychiatre, le psychiâtre et le psychologue elle contribue à diriger le patient vers un meilleur état de santé. L'obtention de la confiance et de la coopération du malade augmentent de beaucoup les chances de succès.

L'intérêt croissant de la profession médicale à l'égard de la thérapie occupationnelle contribue à répandre son application dans tous les domaines de la santé : médecine, physiothérapie, psychiatrie, chirurgie, orthopédie, neurologie... Son champ d'activité s'étend aux hôpitaux généraux, psychiatriques, pédiatriques, aux sanatoriums ainsi qu'aux institutions du Ministère des Affaires des anciens combattants, aux Commissions des Accidents du Travail, aux dispensaires et aux agences de santé et du bien-être social.

Les hôpitaux généraux reçoivent des patients souffrant d'une grande variété de diagnostic mais la moyenne d'hospitalisation est relativement courte. Plusieurs patients ne requièrent donc pas les services de la thérapie occupationnelle. Cependant, si l'anxiété et l'inquiétude s'interfèrent à une pleine collaboration du malade à son traitement, la thérapie occupationnelle trouve son application. Une foule d'activités, comprenant de légers exercices sont employés dans les hôpitaux généraux.

La portée de l'occupation thérapie varie dans les hôpitaux psychiatriques avec l'organisation de l'institution. Le développement de la psychiatrie nous amène à reconnaître l'importance des occupations avec les malades mentaux. Les activités employées doivent servir pour le diagnostic, en donnant une

voie pour rejeter un trop plein d'énergie, remplacer les pensées fantaisistes par une situation normale dans laquelle un patient se sent en sécurité et donner l'opportunité de s'ajuster au milieu extérieur.

Un programme d'activités chez les enfants devient une nécessité. La thérapie occupationnelle aide l'enfant à s'adapter à l'hôpital; elle offre des activités qui se concentrent sur un but spécifique, soit augmenter l'endurance et la force musculaire. L'enfant peut aussi accomplir un certain travail intellectuel sous forme de jeux, de compétitions. La psychologie trouve ici son importance car il ne s'agit pas de « faire la classe » à l'enfant mais de le distraire par des jeux culturels.

Cette forme de thérapie encourage aussi un développement normal au point de vue physique, émotionnel et intellectuel. Si nous résumons les buts de la thérapie occupationnelle, nous retrouvons que cette forme de thérapie consiste dans le rétablissement le plus complet possible d'un handicapé au point de vue physique, mental, social, économique et professionnel. L'accomplissement des activités personnelles de la vie quotidienne est le but principal que la thérapeute s'efforce d'atteindre avec ses malades physiques. Le patient indépendant se sent davantage en sécurité dans un monde normal.

Dans le cas du malade mental il faut le garder en contact avec la réalité, en prévenant une divagation dans un monde fantaisiste. Les occupations permettent une diminution de la frustration et une porte de sortie pour les sentiments intérieurs. Le malade physique, paralytique ou amputé, réalise avec l'aide de la thérapeute que son cas n'est pas désespéré. Le développement des potentialités dont jouit encore la personne désavantagée lui ouvre un nouveau champ d'action et de nouvelles possibilités de travail. Ainsi, le malade ne se considère pas une loque humaine, mais découvre un rôle à jouer dans la société. La coordination, la concentration de même que l'endurance sont des points à développer chez le malade pour qu'au point de vue économique et intellectuel il puisse travailler et subvenir à lui-même ainsi qu'à sa famille.

En général, la thérapie occupationnelle a pour but d'atteindre une indépendance complète ou partielle en développant le plus de potentialité possible chez l'individu désavantagé.

Il ne reste qu'à souhaiter qu'avec l'expansion des sciences médicales, cette forme de thérapie construite en regard des besoins humains, trouve une application plus grande pour qu'ainsi tout patient puisse profiter de ses services.

Lise DUPONT  
Huguette PICARD



tion totale ou partielle de l'individu.

La thérapie occupationnelle est souvent mal interprétée comme toute activité accomplie par un malade déshabitué. La valeur thérapeutique de ces activités n'est pas reniée mais souvent son application a un effet opposé au but à atteindre. L'activité ne peut être considérée comme thérapie que si elle est médicalement prescrite et dirigée dans un but défini en réponse au problème médical spécifique de l'individu.

La thérapie occupationnelle comprend, en tant que traitement, un très grand nombre d'activités. Il est nécessaire d'insister sur le fait que ces occupations par elles-mêmes ne représentent pas le traitement. Leur validité dépend du motif de traitement, du travail nécessité et du but à atteindre.

Le premier but de la thérapeute est de voir à l'indépendance du patient. La pratique des activités de la vie quotidienne est de toute importance. Elle enseigne à l'individu à se laver, se nourrir et se vêtir de lui-même en éliminant les plus grandes difficultés. Ici, la connaissance de l'anatomie, la compétence et l'imagination servent de théra-

peute dans les hôpitaux apportent un délasserement très apprécié par les malades.

L'équipe sportive offre à chacun une place dans son organisation. Tout en permettant les exercices physiques, l'équipe développe l'esprit de groupe. Certaines gens se lassent de ces activités collectives et préfèrent davantage des occupations intellectuelles. Quelques-uns élargissent leur champ de connaissances en s'adonnant à l'étude de l'histoire, de la géographie, des langues alors que d'autres étudient l'histoire de la peinture, de l'art, de la musique. Dans ce cas, le travail thérapeutique consiste à éveiller l'intérêt et les goûts du patient, tout en l'aidant et l'encourageant au besoin.

Les activités professionnelles constituent aussi une part importante du travail thérapeutique. Elles sont guidées dans la même optique que la profession ou le métier du patient. Par exemple, le briqueteur veillera à augmenter sa force musculaire et son endurance; tandis que l'horloger travaillera à la stabilité et à la coordination de ses doigts. Si à cause d'une impotence quelconque le patient ne peut retourner à son métier an-

## LE QUARTIER LATIN

journal bi-hebdomadaire de  
l'Association Générale des Etudiants de l'Université  
de Montréal

Membre de la Corporation des Escholiers Griffonneurs

Directeur : Jacques Girard

Rédacteur en chef : Michèle Rivet

Secrétaire à la rédaction : Paule Beaugrand-Champagne

Comité éditorial : Denys Arcand, Pierre Beausoleil, Guy Bertrand, Gabriel Fortin, Guy Lord, André Pairier, Claude Roy, Stéphane Venne, Christiane Verdon, Antoine Zalatan. Section artistique : Raymond Levasseur, Michel Beaulieu, Guy Robert, Jacques Tardif, André Brochu, Michel Amyot, Mireille Dansereau, Yves Laurendeau. Section économique : Hubert Lapierre, Michel Paquin, André Smith, Georges Dahmen. Section de l'Éducation : Lina Goerlach, Camille Limoges, François Gagné, Michel Lord, Roger Tessier. Section Internationale : Pierre Hogue, Neuville Lacroix. Section Nationale : Richard Pouliot, Francine Tougas. Section des Nouvelles : Maryse Hogue, Louise Richer, Gisèle Tremblay, François Dorlot, Daniel Jacoby. Section Scientifique : Lorne Bouchard, Raymond Lafontaine, Pierre Rivest, Lise Prescott. Carnet : Gilles Marien, Serge Grenier. Caricatures : Cler, Stobin. Photographes : Jean-Marie Dorlot, François Dorlot, Danièle Sauvage, Pierre Savard, Michel Vadeboncoeur.

Publicité : Georges Lefebvre — RE. 7-6561  
Abonnement pour l'année universitaire : \$3.00  
C.P. 6128 — Local 707 — RE. 8-9616  
2222, ave Maplewood, Montréal 26

Imprimé à 975, rue De Bullion, Montréal 18

DE LAMIRANDE INCORPORÉE

Le Ministère des Postes à Ottawa,  
a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi  
comme objet de deuxième classe de la présente publication.

## AUDIOLOGIE

### Audiologie

L'audiologie est une science tellement récente, qu'on ne peut trouver dans aucun dictionnaire, médical ou autre, la définition exacte du mot. De fait, l'audiologie est une science dont l'objet est l'aspect fonctionnel de l'audition. On pourrait diviser en deux parties le champ d'action de l'audiologiste : l'audiométrie et la rééducation.

### L'audiométrie

L'audiométrie est essentiellement la mesure de l'audition. A l'aide d'un appareil appelé audiomètre, on enregistre les réponses d'un sujet à des stimuli sonores, contrôlés en intensité et en fréquence. Les réponses données nous permettent de faire une courbe qui sera comparée à la ligne repère de l'audition normale.

Si l'examen révèle une surdité, l'audiologiste est en mesure de dire quelle partie de l'appareil auditif est atteinte, i.e. si le non-fonctionnement est dû à un trouble de la conduction ou de la perception du son. De plus, il peut mettre en évidence l'étiologie des maladies qui affectent l'oreille; ainsi, par différents tests audiométriques, l'audiologiste peut savoir si tel sujet a son audition diminuée par un bouchon de cérumen, une otite chronique, un traumatisme sonore, etc. L'audiométrie permet également de faire un contrôle fonctionnel de l'efficacité des traitements d'un oto-rhino-laryngologiste.

Chez le jeune enfant, l'audiologie est d'un grand intérêt puisque souvent, la surdité étant confirmée ou infirmée, on pourra orienter l'enfant vers une éducation spécialisée dans le premier cas, ou bien éviter qu'une autre maladie, l'aphasie ou autre chose, ne soit diagnostiquée trop tard.

### La rééducation

Une surdité étant diagnostiquée, le rôle de l'audiologiste ne se borne pas là. En effet, le jeune enfant sourd bénéficie d'une rééducation auditive qui consiste, grosso modo, à lui faire entendre des sons par amplification, si l'enfant a un reste d'audition, même minime, et à lui faire comprendre qu'une série de sons articulés (le langage) est en relation avec les objets et les choses qui l'entourent; dans le même cas, il faut lui choisir une prothèse auditive et faire en sorte qu'il s'habitue à la porter. S'il ne lui reste aucune audition, l'audiologiste enseignera à l'enfant la lecture labiale afin qu'il fasse une liaison entre le mouvement des lèvres, le langage et le nom des choses qui l'entourent.

Pour l'adulte qui est devenu sourd et qui possède déjà le langage, nous lui prescrivons la prothèse auditive qui lui convient le mieux, i.e., qui compensera la perte auditive pour le genre de surdité dont il souffre; s'il ne lui reste aucune audition, la lecture labiale, lui permettra de fonctionner quasi-normalement dans la société.

### L'Equipe de Réhabilitation

Pour mener à bonne fin le traitement et la rééducation de certains patients, et suivant en cela l'exemple des Américains, on a formé dans la plupart des grandes villes canadiennes des équipes dites de réhabilitation.

Ces équipes comprennent un médecin, souvent spécialiste, un psychologue, un audiologiste, un orthophoniste, un physiothérapeute et un travailleur social. Chacun d'eux, dans le domaine qui lui est propre, établit un rapport qui, intégré aux autres, constituera le dossier du patient examiné.

Ainsi, l'audiologiste ne cherchera pas à enseigner la lecture labiale à un enfant dont le quotient intellectuel est de 70; de la même manière, un orthophoniste changera son plan de thérapie s'il sait que le patient qu'il traite souffre d'une surdité affectant les consonnes sourdes par exemple.

On voit à quel point le travail de l'audiologiste peut être humanitaire, en ce sens qu'il permet à de nombreux individus de fonctionner normalement dans la société; il y a quelques années, ces individus auraient presque certainement été laissés à eux-mêmes, et l'on doit se réjouir qu'aujourd'hui, la science soit assez avancée, qu'elle nous permette de récupérer ces gens, en attendant qu'elle puisse prévenir les causes des maladies qui diminuent l'homme dans son fonctionnement normal.

Luc LEGAULT

Orthophonie et audiologie 63

## LA PHYSIOTHERAPIE

### LA PHYSIOTHERAPIE

La médecine moderne a conduit, par sa complexité, à une grande spécialisation : la physiothérapie. Celle-ci remonterait à l'époque ancienne, mais ce n'est qu'au cours de la première grande guerre mondiale que les physiothérapeutes furent reconnus comme professionnels.

A ce moment-là, cette thérapie s'avéra un grand bien pour la restauration de la santé des soldats handicapés. Puis, lors de la deuxième guerre mondiale, les physiothérapeutes, par leur habileté et leurs soins patients, furent alors considérés comme faisant partie de l'équipe médicale.

### QU'EST-CE ?

La physiothérapie a pour but la prévention et le traitement des détériorations fonctionnelles ainsi que le rétablissement maximum de ces mêmes fonctions chez les malades et les handicapés. Ce sont des traitements destinés à guérir des affections musculaires ou à corriger certaines déficiences des muscles.

### POURQUOI ?

Les progrès de la médecine ont démontré la nécessité de la physiothérapie. Des vies et des membres qui, autrement, auraient été perdus ont été sauvés par les nouvelles méthodes chirurgicales et médicales.

Leur action curative a été complétée par le recours à la physiothérapie afin de rétablir les fonctions musculaires et les rééduquer.

### COMMENT ?

La thérapie comprend des moyens physiques et mécaniques tels que : hydrothérapie, rayons ultra-violet et infra-rouges, électricité (électro-thérapie et diathermis), massage et exercices médicaux.

### QUI ?

La profession est ouverte aux personnes des deux sexes ayant terminé leur B.A. ou Immatriculation Senior.

De 1954 à 1962, la durée du cours était de 3 ans, physiothérapie et occupation thérapie étant

combinés. Cette année, les deux cours font l'objet d'études différentes et l'on attribue deux ans à la physiothérapie seule.

Après avoir acquis un peu d'expérience, les physiothérapeutes peuvent se spécialiser soit en neurologie, en poliomyélite, en paralysie cérébrale etc.; ces études doivent être poursuivies dans les universités anglaises ou américaines.

### OU ?

Le champs d'activité d'un ou d'une physiothérapeute s'étend aux hôpitaux généraux, psychiatriques, privés et de convalescence, aux centres de réhabilitation ainsi qu'aux hôpitaux des Anciens Combattants, aux Commissions des Accidents de Travail, aux dispensaires, et aux services de santé.

Le ou la thérapeute peut aussi exercer sa profession en service privé ou dans les services de traitement à domicile. Bien que ces emplois comprennent la majorité des cas, il peut arriver qu'un thérapeute ait son propre bureau.

Madeleine CHARLAND  
Jocelyne DESMARAIS

## ORTHOPHONIE

L'orthophonie... qu'est-ce au juste? Plusieurs voient les orthophonistes comme les plus dangereux concurrents des techniciens en radio et en télévision; pour d'autres, ce mot n'évoque qu'un immense point d'interrogation; quelques-uns y découvrent un lien de parenté avec le son, la voix... rien de plus. En fait, l'orthophonie, comme son nom l'indique (ORTOS: droit, juste et FONE: voix, parole), est une science qui a pour but de corriger les troubles de la voix et de la parole.

Cette définition, simple en apparence, dissimule une certaine complexité. Complexité due au fait que les patients traités sont ou des adultes ou des enfants; ce qui nécessite une adaptation spéciale et une thérapie appropriée pour chaque cas. De plus, le champ d'action très vaste comprend certains troubles plus ou moins graves, mais qui constituent quand même des affections déplorables. Diverses blésités (zézaiement, clichement, déformation, élision, substitution, etc.) le nasillement, les retards de langage, le bégaiement, la raucité de la voix, les cas de fistules palatines, de laryngectomie, de paralysie cérébrale et de becs-de-lièvre sont autant de troubles de la parole que l'orthophonie atténue et fait disparaître le plus souvent.

Pour atteindre ce but, on devra souvent recourir à divers spécialistes avec lesquels on travaillera conjointement. Le trai-

tement variera suivant la maladie, son degré de gravité et selon l'état réceptif du patient. On ne peut, ici, décrire le matériel utilisé pour la thérapie, car on ne donnerait qu'une idée incomplète de l'orthophonie. Disons simplement qu'il faut avant tout évaluer le potentiel fonctionnel du patient, évaluation qui sera la base de la thérapie.

C'est en peu de mots le travail de l'orthophoniste.

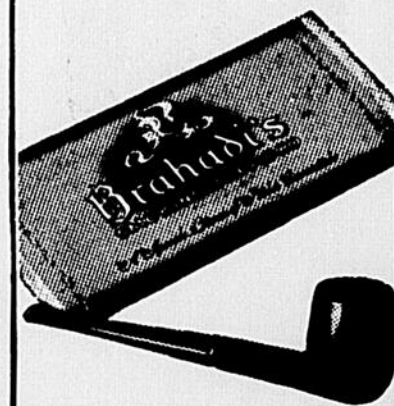
L'orthophoniste comme étudiant... qui est-il au juste? C'est un bachelier ès-art (ou celui qui possède son équivalent), qui suit les cours d'orthophonie et d'audiologie, une des trois sections de l'Ecole de Réhabilitation. Il doit se soumettre à deux années de cours théorique et pratique et à quatre mois de stage dans une clinique déterminée par l'Ecole. Il obtient alors une Maîtrise ès-art en orthophonie et audiologie qui lui permet de se diriger vers une clinique dans un hôpital, dans les écoles, en pratique privée ou en recherches.

Cette profession ouverte aux candidats tant féminins que masculins, offre plusieurs possibilités de travail, ceci dû au fait que ce cours ne se donne en français qu'à l'Université de Montréal, depuis peu, et que les besoins sont pressants.

Manon LETOURNEAU  
Suzanne LAVALLEE  
Orthophonie II

POUR LA PIPE... UNE  
DOUCEUR PARFAITE

Brahadi's



Le tabac à pipe Brahadi's est un mélange spécial de tabacs doux, type "Cavendish", choisis pour leur douceur légère, leur arôme discret et leur saveur agréable.

54¢

Prix suggéré, toutes taxes comprises

Se vend également en boîtes métalliques de 1/2 lb, scellées sous vide

La chanson française ne se divise pas en genres mais en grands auteurs-compositeurs-interprètes. Ceux-ci sont peut-être les points de départ d'embranchements divers que prendra plus tard la chanson. Mais pour l'instant existent Bécoud, Aznavour, Brassens et Ferré. Nul n'a le droit de leur ressembler n'y même de s'y appuyer encore. Ils sont autant de personnages qu'il faut voir en scène pour apprécier leur importance et leur façon respective de manier la chanson. Tous les quatre ont cependant ceci en commun : être passés maîtres dans l'art de structurer une chanson et impeccables dans leur comportement en scène.

Bécoud sera le troisième à venir donner son spectacle à l'auditorium de l'U. de M. depuis deux ans. Après Brassens et Aznavour qui surent diriger à leur guise le public universitaire.

Gilbert Bécoud aura la tâche plus difficile. Son spectacle est aussi bien réglé, ses chansons aussi connues. Mais le personnage qu'il est, le point qu'il prend par rapport au public et le climat qui s'en trouve créé, tout cela passera plus difficilement ici, parmi des étudiants d'université.

Ce qu'il est comme personnage se définit d'abord dans ses chansons et constitue un défi vis-à-vis son auditoire. Ses

chansons ne sont pas des chansons d'enfants, mais veulent avoir les atouts de l'enfance, ou d'une espèce d'enfance arrangée, stylisée, comme le souvenir qu'on s'en fait.

Cela donne à Bécoud un air joyeux comme il s'en fait peu, d'une joie qui dure tant qu'il n'y a pas de contraintes. Car Bécoud en scène semble toujours vouloir circuler comme bon lui semble, « sans géographie », envoyant paître toutes les conventions scéniques, tournant le dos au public, utilisant plusieurs micros successivement, il parle avec emphase de bateaux blancs, de corridas, de n'importe quoi pourvu que ça fasse du bruit, que ça mène ailleurs qu'ici. Il se donne la liberté qu'on les enfants d'aller toujours un peu plus loin que permis, un peu plus fort que les fois précédentes.

L'enfant qu'il est, à l'inverse, ne peut pas soutenir de faire face à « quoi que ce soit », hors de son monde imaginaire. Et quand ce « quoi que ce soit » s'obstine à demeurer présent, cela donne inévitablement une chanson triste.

Le « challenge » de Bécoud est de faire en sorte que le public non seulement l'accepte comme un enfant tapageur, mais encore l'encourage à exagérer, aime qu'il fasse semblant d'aller trop loin en tout, dans le geste brusque comme dans l'éclat de voix.

Comment Bécoud fait-il passer la rampe à cette exubérance ? Cela tient d'abord au fait qu'il ne se prend manifestement pas au sérieux. Il ne donne pas comme vraies les éblouissements qu'il projette un peu partout. C'est ainsi que le public n'a pas la sensation de rétrograder s'il en vient à s'accorder au rythme de Bécoud. Le côté pas sérieux sert de pare-choc entre le public et le tapage.

En sus de ce qui paraît du personnage Bécoud, il y a toute la mise en scène, presque impalpable tant l'illusion de spontanéité est parfaite, tant le dosage est habile. Le préambule au spectacle, par exemple, est conçu pour créer une tension dans l'auditoire, tension qui est l'attente et le désir des contrastes et de l'inattendu.

Si le début du spectacle, c'est-à-dire les quatre premières chansons, réussit à créer ce climat, la partie est alors gagnée, pour l'interprète. Bécoud pourra comprimer et détendre le public à volonté, multiplier les heurts, les changements de volume, crier, et murmurer, sauter et s'immobiliser, car la salle le voudra ainsi, affamée de ce certain défoulement et rassurée de ce que ce ne soit qu'un jeu de deux heures.

Devant ce public particulier de 1400 étudiants universitaires, je fais confiance au très grand talent de Gilbert Bécoud.

Stéphane VENNE



# GILBERT BÉCLOUD

Une chanson, ça tient dans 2 ou 3 minutes. Elle n'a pas, dans le temps de ses 3 petits tours la liberté de faire des manières ou d'employer avec l'auditeur le pluriel de politesse. Il faut que ce soit « tu » et tout de suite : le coup de foudre ou la mort subite.

C'est à partir de ces limites que se définissent la chanson, ses exigences et son succès, aboutissement de ses qualités.

La chanson a peu de mots pour justifier la prétention qu'elle a d'accrocher l'adhésion totale de l'auditeur. Et si l'on considère la passion qu'on accorde à telle chanson, l'attachement obstiné qu'on met à répéter ou à écouter telle autre, il faut s'incliner devant son pouvoir d'envoûtement tout en hésitant à en attribuer la magie aux seules paroles. La chanson va loin au-delà de ses paroles.

On dit souvent qu'une chanson accroche. Erreur. C'est vous et moi qui l'accrochons.

Quand l'auditeur retient une chanson, il la redit, la rechant, l'achète, la joue, la re-joue et le re-rejoue. Il se l'approprie. Elle devient son moyen d'expression. Ce n'est pas Lully qui a composé « O clair de la lune ». C'est moi, quand j'étais enfant. D'ailleurs, je me fiche de Lully. « O clair de la lune » m'appartient à chaque fois que je me souviens de l'ami Pierrot, de l'histoire de la plume et de la chandelle morte. Cette chanson est à moi.

C'est ainsi que Lully est génial. Et Trenet, et Aznavour, et Bizet, et Bécoud.

Le truc de la chanson, c'est d'être assez fidèle à l'auditeur pour qu'il puisse se sentir responsable de l'image qu'il en reçoit de lui-même. Assez responsable pour vouloir, par sa mémoire, s'approprier la chanson. Il est donc nécessaire que la signification de cette chanson soit assez malléable pour s'ajuster à la diversité d'expériences des auditeurs. Car si on est vite familier avec une

chanson, c'est qu'on est familier avec soi à travers elle.

« Les préoccupations et les sentiments exprimés dans une chanson doivent être assez gros pour que tout le monde comprenne ». Nenni. C'est leur expression musicale et littéraire qui devra être simple. Et l'être suffisamment pour que, l'espace d'un 45-tours, l'auditeur se sente capable d'être Bécoud ou Ferré.

Le compositeur de chansons est en vérité sur une corde raide. Dire trop et rebuter. Dire trop peu et désorienter. Le débutant, généralement, parle trop, déclame l'inventaire de ses sentiments et l'auditeur perd le fil. Ce sont les chansons-encyclopédie. A l'autre extrémité, le professionnel faiseur de navets. Il ne dit rien du tout et veut du hit-parade.

Mais le public de la chanson, sans le savoir, est exigeant. Il opère une sélection implacable d'où ne sortent vainqueurs que ceux qui ont

la qualité dans leur jeu. Depuis 1950, la chanson a connu quelques rages : le Père Duval, Sacha Distel, le twist. Rages de dents qui ne durent pas. Ceux qui sont demeurés : Bécoud, Brassens, Ferré et quelques autres.

Le hit-parade est évidemment nécessaire. Non pas comme un objectif mais comme un baromètre. Il mesure le pouvoir de diffusion d'une chanson. Brassens est inutile sans ses 7 ou 8 disques long-jeu. Trenet n'a pas de progéniture sans ses quelque 300 chansons éditées. La chanson se fiche pas mal de l'ermite qui compose des couplets extraordinaires à l'autre bout du monde. L'impact de la chanson ne survient que si l'artiste est immédiatement branché sur le public. S'il arrive que la force de cet impact soit mesurable d'une certaine façon à la quantité d'exemplaires vendus, tant mieux.

C'est d'autant plus heureux qu'il n'y a pas de quiproquo

possible, pas de fausse représentation qui dure. S'il peut arriver que le public marche pour une chanson-navet et que la compilation numérique confirme la réussite d'un déchet, chaque chanson a la vie tellement brève que les compositeurs sont forcés de se situer au-delà de son succès momentané.

D'ailleurs l'orientation qu'a prise la chanson assure un élément-tampon aux manigances et aux hasards du hit-parade. On note facilement que les grandes chansons, depuis une quinzaine d'années, n'ont pas le seul mérite de s'être beaucoup vendues pendant un temps donné. En effet, on ne peut guère songer à une chanson sans l'associer à son compositeur. L'importance d'une chanson se mesure maintenant à l'importance de son créateur. Et cette orientation selon laquelle une chanson est inséparable de l'oeuvre entière d'un homme et non plus limitée à une poussée de ventes, s'est précisée à un point tel

que les compositeurs sont devenus les principaux interprètes de leurs chansons, à quelques exceptions près. Une chanson devient l'affaire d'un seul homme qui s'en charge d'un bout à l'autre : Trenet, Aznavour, Brel, Ferré, Brassens, Béart et au Canada : Léveillé, Ferland, Vignault, Gauthier.

Pour être un art mineur, la chanson est en train de prendre une importance drôlement majeure. Voilà Aragon qui donne l'accolade à Ferré, Mauriac qui se pâme devant Bécoud, Cocteau qui fait de l'oeil à Charles Trenet (bien que, dans ce cas-ci, l'on s'en étonne moins).

La chanson devient l'art de la collectivité, la chose de tout le monde. Car personne ne fait plus de discrimination à son égard. Sauf peut-être Jean XXIII ; mais qui sait si, en s'en allant présider une séance du Concile, il ne se surprend pas à fredonner « La Corrida ».

Stéphane VENNE

- VENDREDI SOIR
- 16 NOVEMBRE
- 8.30 hres p.m.
- À L'AUDITORIUM DE L'U. DE M.

BILLETS: AU CENTRE SOCIAL  
ADMISSION: \$2.50 et \$2.00

# SYNTHÈSE DES PARTIS

A la veille du scrutin, il nous semble opportun de structurer la pensée et le programme du Parti Libéral et de l'Union Nationale.

Notre but n'est pas de commenter, mais de synthétiser objectivement les points saillants du programme électoral des deux partis.

Nous espérons, par le fait même, éclairer la décision qu'auront à prendre demain nos lecteurs.

Lorsque M. René Lévesque nous parle du « petit pain » auquel on veut irrémédiablement vouer le peuple québécois, on a l'impression qu'il place l'enjeu du prochain scrutin provincial sous un aspect très particulier, du moins en ce qui concerne le parti Libéral. Faut-il aujourd'hui sacrifier le concept normal d'une élection, et juger non plus une administration ou un programme, mais une question unique, vitale : la nationalisation de tous les moyens de production et de distribution d'électricité.

N'est-il pas logique de courir au nécessaire ? Le parti Libéral l'affirme catégoriquement : « la nationalisation de l'électricité est clairement la mesure économique la plus vaste et la plus féconde jamais proposée dans notre histoire ».

## Les avantages de la nationalisation

1. — Politique dynamique de décentralisation industrielle.
2. — Formation plus poussée et promotion de nos jeunes techniciens du Québec.
3. — Taux réduits dans le Bas-du-Fleuve et en Gaspésie.
4. — Conversion de 25 à 60 périodes (cycles) de l'électricité en Abitibi.
5. — Comme acheteur de nombreux matériaux et services, (près de \$200,000,000 par année) la nouvelle Hydro favorisera avant tout les gens du Québec.
6. — Le Québec conservera les \$15,000 d'impôt que chaque année les compagnies privées versent au gouvernement fédéral.
7. — Réalisation intégrale du programme de 60'.

Le programme de l'Union Nationale se situe beaucoup plus dans les cadres conformistes d'une élection que le programme des libéraux. Comme le dit M. Johnson : « L'élection d'abord — le référendum ensuite ». L'Union Nationale critique l'activité du parti au pouvoir et présente les améliorations nécessaires à l'Etat du Québec, améliorations que seule l'Union Nationale peut apporter. Voici « les points saillants » extraits du programme de l'Union Nationale :

1. — Rétablir les finances et la souveraineté du Québec.
2. — Réfection de l'assiette et de la structure des impôts.
3. — Exemptions de base portées à \$2,000 et \$4,000.
4. — Confessionnalité de l'école publique et justice à toutes les minorités.
5. — Rétablir les finances et la liberté des commissions scolaires.
6. — Régie indépendante pour administrer l'assurance-hospitalisation et réaliser graduellement l'assurance-santé, selon une formule qui exclut l'étatisme.
7. — Hausser le salaire minimum à \$1. l'heure.
8. — Création d'un ministère de l'Aménagement régional et d'un ministère de l'Etablissement rural.
9. — Maintien de la représentation rurale à la Législature.
10. — Corporation de la Couronne pour l'achat du bois de pulpe des cultivateurs et des colons.
11. — Vigoureuses politiques de voirie rurale et de mise en marché des produits de la ferme.
12. — Commission provinciale des Loisirs et des Sports.
13. — Convocation d'une conférence provinciale-municipale.
14. — Création d'un département du Nouveau-Québec.
15. — Droit d'association et de négociation collective pour les fonctionnaires provinciaux.

Voici le résultat de l'enquête-éclair, faite par le comité des Affaires Nationales, le 7 novembre 1962, au Centre Social.

Sur 1081 étudiants qui ont répondu à la question :

Quel parti favorisez-vous à l'élection du 14 novembre 1962 ?

Parti Libéral : 899.  
Union Nationale : 102.  
Action Provinciale : 26.  
Votes annulés : 54.

Le pourcentage du vote se lit donc comme suit :

Parti Libéral : 83.1%.  
Union Nationale : 9.4%.  
Action Provinciale : 2.5%.  
Annulés : 5%.

Nous tenons toutefois à souligner qu'il y a eu erreur dans la désignation du nom du Parti Action Provinciale, qui paraissait sous le nom d'Action Nationale. Si l'on calcule les 26 voix de l'Action Provinciale au crédit de l'Union Nationale, le pourcentage sera donc le suivant :

Parti Libéral : 83.1%.  
Union Nationale : 11.9%.  
Annulés : 5%.

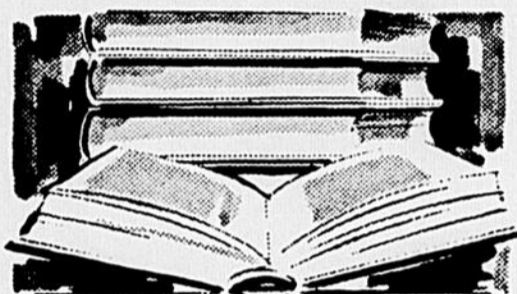
## Conclusion

Le Parti Libéral demande un oui pour la nationalisation, et simultanément une approbation tacite pour tous les actes posés par le Parti depuis son arrivée au pouvoir, et un mandat pour continuer le programme de 60.

L'Union Nationale voit dans cette courte administration plusieurs lacunes et elle espère, avec son retour au pouvoir, rétablir une politique plus réaliste.

Il n'est pas nécessaire de rappeler aux étudiants leur devoir de citoyen, c'est-à-dire celui de voter. A cet effet, les étudiants, les professeurs et le personnel de l'Université auront congé demain, de trois heures trente à six heures trente p.m.

## À l'heure



## du travail



## de la détente



## du rendez-vous



La cigarette  
FILTRE

Player's

la plus savoureuse des cigarettes  
à bout filtre

Société de  
Services Professionnels

« Conseillers en programme de succession ».

Jean Charest, prés.

Hubert Poitras, vice-prés.

J. Paul Deschênes, C.L.U., sec.-trés.

Associés :  
Henri Laberge  
Paul Denis  
Pierre Benoit  
René Boulay

2950 Masson, suite 201-203 • Montréal • RA. 9-2841

A VOTRE SERVICE

BANQUE

CANADIENNE

NATIONALE

# LA GRANDE VISITE DU PRÊT D'HONNEUR

### Objectif dépassé

Les derniers résultats obtenus nous permettent de nous réjouir d'avoir dépassé de \$15,000.00 l'objectif prévu de \$100,000.00. Cette somme n'aurait pu être récoltée sans la participation enthousiaste de 11,000 étudiants, dont 1,700 de l'université. Je les remercie au nom du Prêt d'Honneur et de ceux qui en bénéficient. Je tiens à féliciter tous mes

collaborateurs immédiats, ainsi que les responsables de faculté et de classe qui ont accompli un travail incomparable. Je remercie aussi les membres du conseil de l'A.G.E.U.M. qui ont collaboré de près ou de loin à cette réussite.

Il me fait plaisir d'annoncer que le trophée Valère a été gagné par Diététique.

Robert BAZINET  
responsable de la campagne.

## CHRONIQUE DE L'ÉDUCATION

# LE COMITÉ CATHOLIQUE EST-IL SCLÉROSÉ?

### Les Intouchables

La façon dont le Comité Catholique a reçu le rapport Montpetit, monte en épingle le caractère inviolable de cette lourde machine fonctionnarisée. Nous envions autant la liberté que l'autorité, dont ces intouchables jouissent dans leurs décisions.

« Comment un organisme aussi important, doté d'une autorité aussi vaste, peut-il encore délibérer à huis clos dans une société démocratique ? »

Nous croyons urgent d'appuyer la presse dans sa demande d'admission aux séances du Conseil de l'Instruction Publique et de ses deux comi-

tés autonomes, catholique et protestant. Qu'on n'aille surtout pas se moquer au point de prétexter, qu'il vaudrait mieux attendre le rapport de la Commission Parent.

### Un peu de jeunesse :

Nombre d'éducateurs ne sont pas installés, sclérosés, mais repensent sans cesse leurs choix. Cinq professeurs de l'ENJC n'ont pas craint de s'exprimer.

Le Comité Catholique les étouffe sans vergogne. Certains signes de raidissement nous paraissent inacceptables.

La CECM donne une leçon de vitalité au Comité Catholi-

que. Elle invite les journalistes à ses assemblées. Elle crée un comité d'étude pour juger de la valeur de ses manuels scolaires, et règlemente de façon à éviter les conflits d'intérêt des membres de ce comité (exclusion des auteurs des manuels en lice et des intéressés dans les maisons d'édition des manuscrits discutés.)

Qu'est-ce qu'on attend au Comité Catholique ? D'autres coups de pied comme ceux venus de l'ENJC ?

En est-on réduit à un degré d'infantilisme tel qu'il faut toujours REAGIR au lieu d'AGIR ?

Jacques D. GIRARD,  
Comité d'Education

### SERIE DE LEÇONS ET DISCUSSIONS ORGANISEES PAR LES ETUDIANTS EN PHILOSOPHIE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

INVITE : Monsieur Jean WAHL

Notre conférencier est professeur à la Sorbonne depuis quelques années et c'est lui qui inaugure en France, entre les deux Guerres, les philosophies de Hegel et de Kierkegaard, par la publication, en 1929, de : « Le malheur de la conscience dans la philosophie de Hegel » et, en 1932, de ses « Etudes Kierkegaardiennes ». M. Wahl est aussi un spécialiste des philosophies anglaise et américaine. (1920 : « Les philosophies pluralistes d'Angleterre et d'Amérique ».) Fervent de la poésie et de la littérature, il a donné ces dernières années des cours radio-diffusés sur l'élargissement de la philosophie par la poésie. On lui doit de nombreux ouvrages dont : « Vers la fin de l'ontologie », « Les philosophies de l'existence », « La pensée de l'existence », etc...

SUJET : LES PHILOSOPHIES DE L'EXISTENCE ET LE PROBLEME DU RENOUVELLEMENT DE LA METAPHYSIQUE.

Thèmes : Sources des philosophies de l'existence : de Socrate à Hegel.  
Pensée religieuse et existence : Kierkegaard, Martin Heidegger et Karl Jaspers.  
Gabriel Marcel et Jean-Paul Sartre.  
L'existence et Valéry.  
Possibilité du renouvellement de la métaphysique. De Stéphane Mallarmé à Paul Claudel.  
Problème du néant et de la plénitude.

Ces conférences seront données le JEUDI SOIR, à 8.30 heures précises, à l'Université de Montréal, 2900 boul. Mont-Royal, SALLE : H-415 (excepté le 8 nov., salle G-415).

DATES : 8, 15, 22, 29 novembre, 6 décembre, (13 décembre, si possible). INSCRIPTION : \$5.00

### Grand Panel à l'Université :

# SURPOPULATION ET LIMITATION DES NAISSANCES

## CONFÉRENCIERS :

- Prof. JACQUES HENRIPIN — démographe et économiste
- Dr PIERRE VIENS — médecin
- Prof. ROBERT SEVIGNY — spécialiste en psychologie sociale
- Prof. Mme COLETTE CARISSE — sociologue
- Abbé NORBERT LACOSTE — spécialiste en sociologie religieuse

Population du monde :  
1800 : 900 millions  
1850 : 1 milliard  
1900 : 1.5 milliards  
1950 : 2.5 milliards  
2000 : 6 milliards  
(prévus par la F.A.O.)

Que veut-on dire au juste par « limitation des naissances » ?

La psychologie et la limitation des naissances

une discussion sur la limitation des naissances comme solution proposée au problème de la surpopulation

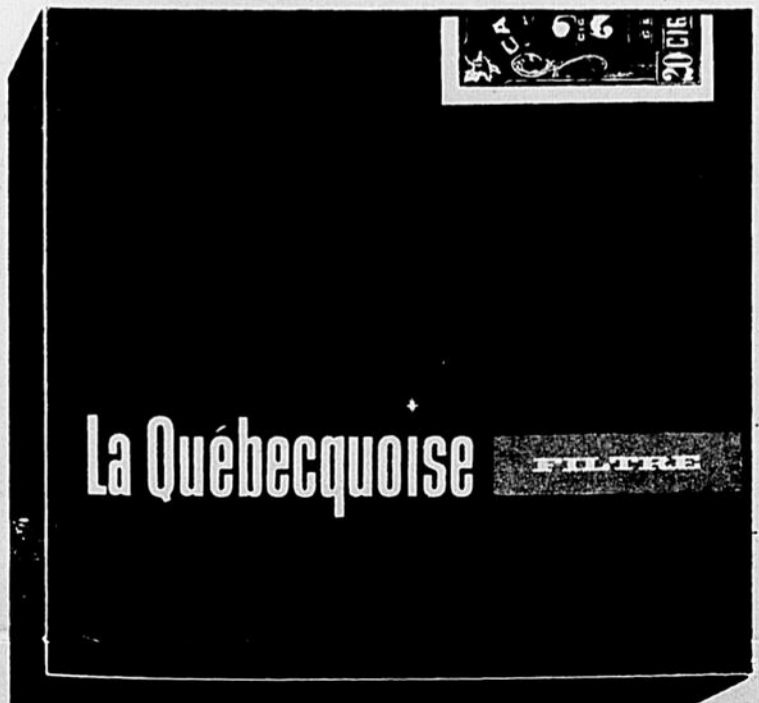
La médecine et le « birth control »

Le point de vue de la sociologie religieuse

L'Eglise et la surpopulation

les aspects économiques du problème

JEUDI LE 15 NOVEMBRE - à 8.00 P.M.  
AU GRAND SALON DU CENTRE SOCIAL  
(Université de Montréal) - 2222 Maplewood  
ENTREE LIBRE



## RELEVÉS DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATEURS C.-F.

Le comité des Affaires Nationales de l'AGEUM en collaboration avec le Conseil d'Expansion Economique a entrepris un relevé complet détaillé des entreprises et des administrateurs canadiens-français.

Lundi dernier le 29 octobre, l'enquête était officiellement lancée et plus de 13,225 questionnaires furent envoyés à autant d'industriels québécois qui auront à répondre à neuf questions simples. Cette seule étape représente plus de trois ans d'efforts soutenus, de recherche, de compilation; près d'une centaine d'étudiants ont prêté main-forte à l'expédition ce qui prouve, soit dit en passant, la présence de dévouement au sein de notre association.

Et le travail, malgré tout, demeure à peine amorcé, puisque le 28 novembre prochain, une grande visite étudiante est organisée, dans le but de rencontrer le « directeur de l'administration » de toutes les industries de la région de Montréal; soit près de six mille (6000).

A cette occasion, vous serez sollicités, puisqu'il est futile de penser à la réussite d'une telle opération sans votre aide. Il en va de votre intérêt: intérêt parce que déjà la Fondation Melchers met à la disposition du conseil une somme de \$2,000, qui sera distribuée en bourses; parce que de plus, cette rencontre avec un administrateur, permettra à ceux qui voudraient en profiter, de prendre contact avec la réali-

té de l'économie québécoise, ses besoins et son avenir, parce qu'enfin, il s'agit là de poser un geste de solidarité et d'approbation de la politique générale de l'Association: « L'étudiant au service de la nation ».

Nous avons des cadres à combler et la présence de tous est nécessaire: il est peut-être utopique de penser que nous pourrions obtenir la participation d'un étudiant par industrie, mais c'est le but que l'on se propose, et vous seuls pouvez nous permettre de le réaliser.

Faisons donc, du 28 novembre, « la Journée du Conseil d'Expansion Economique. »

Richard POULIOT,

Directeur,

Comité des Affaires Nationales

## CONSEIL D'EXPANSION ÉCONOMIQUE

Le Conseil d'Expansion Economique Inc. est un organisme d'éducation populaire. considérables. Voici les sources de financement du C.E.E.:

C'est une société sans but lucratif, incorporée en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies du Québec.

Le C.E.E. a adopté comme phrase-programme: « Une économie canadienne-française forte, solidaire et agressive est une participation nécessaire au progrès de l'économie canadienne. »

L'objectif du C.E.E. est triceptif, favoriser le progrès économique des Canadiens Français.

Le travail du C.E.E. est concret: il porte sur un seul sujet à la fois,

Le C.E.E. rayonne sur une partie importante de la population par l'intermédiaire des individus et d'une cinquantaine d'associations, représentant plusieurs centaines de mille Canadiens Français.

Tout Canadien Français peut en devenir membre, soit personnellement, soit au nom d'une maison d'affaires.

Le C.E.E. met gratuitement à la disposition des industries canadiennes-françaises son service de recherche et d'information. En 1961, le C.E.E. a distribué plus d'UN MILLION d'imprimés. La préparation, l'impression et la distribution de ce matériel exigent des déboursés

### A) Secrétariat

Les revenus généraux du secrétariat proviennent des cotisations des membres. Ceux-ci rendent possible l'exécution d'un travail d'intérêt collectif, dans des domaines d'action définis par un programme rigoureux.

### B) Campagnes particulières

Le programme du C.E.E. se poursuit selon des phases prévues pour une période d'environ trois ans: réservoirs de capitaux, industries et commerces. Chacune des campagnes sur un sujet déterminé est financée par un groupe de Canadiens Français. Le C.E.E. dispose d'une entière liberté d'action dans son travail.

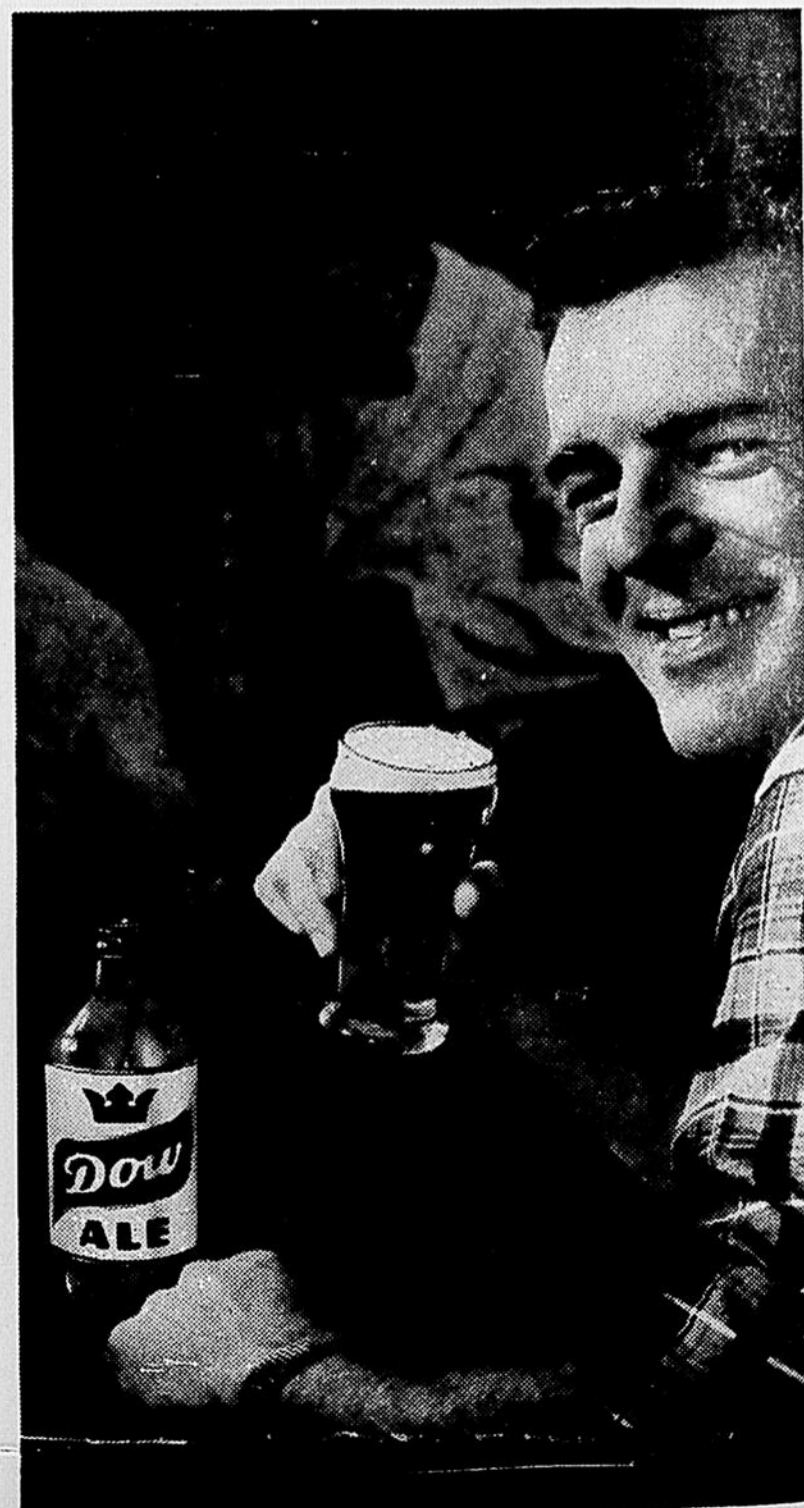
L'inventaire des industries canadiennes-françaises et de leurs produits, est fait en vue de la préparation d'un bottin, qui sera le document de base lors d'une campagne qui sera entreprise en 1961 en faveur de nos industries. Il servira à orienter le pouvoir d'achat de nos commerces. Nous sommes convaincus de la nécessité de la solidarité économique des Canadiens Français, en vue de leur propre expansion économique.



du MAURIER  
possède  
vraiment  
des qualités  
exceptionnelles



du MAURIER  
*Symbole de Qualité*



## LA SURVIE DU CANADA FRANÇAIS SE JOUE SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE



« Le peuple canadien-français traverse la période la plus tragique de son histoire. De l'attitude qu'il prendra en face des questions qui le confrontent immédiatement dépend sa survie ou sa disparition à brève échéance, son assimilation au géant américain ». Tel est l'avis exprimé par le doyen de la faculté de commerce de l'université Laval, à Montréal récemment, le Frère Gustave Tardif.

Depuis 1960 personne ne peut nier que le Québec subit une évolution rapide et personne ne peut nier qu'elle était bienvenue dans les secteurs de la politique, du bien-être social, de l'éducation. Mais il est un domaine jusqu'ici négligé et que l'on commence à peine à envisager : celui de l'économie, comme si auparavant il nous était prohibé, comme s'il nous répugnait ou désintéressait, alors que nous représentons un pouvoir d'achat de cinq milliards. L'économie constitue pour la vitalité d'une nation le secteur le plus important, parce qu'il est le processus premier qui met en branle tous les autres.

Nous savons que nous sommes dominés économiquement, que nous avons été colonisés par des puissances d'argent étrangères, que notre industrie primaire nous échappe, que nous ne possédons pas l'industrie secondaire. Ces facteurs de structure ont produit en conséquence des problèmes aigus : chômage, fuites importantes de capitaux qui auraient pu être affectées autrement au mieux-être social et intellectuel de notre nation.

Qui doit prendre la responsabilité d'une telle situation ? Il est bien facile d'émettre des raisons historiques qui ne rendraient en somme que partiellement compte de la réalité. Car il faut l'admettre, nous canadiens-français, contribuons quo-

tidiennement au maintien de la situation.

Les minorités juives, achètent des juifs, les minorités italiennes et autres encouragent les leurs, mais la majorité canadienne-française ne peut en faire autant. Pourquoi ? Une enquête du Conseil d'Expansion économique sur l'assurance-vie a démontré que les minorités chinoises de la ville de Montréal s'assurent chaque année, pour un montant de près de deux millions de dollars auprès de compagnies de Chine, alors que nous n'affections que 18% de notre potentiel dans ce domaine, à des compagnies d'assurance canadiennes-françaises. Pourquoi ? Ce ne sont là que quelques exemples parmi une foule d'autres, qui ont établi le système, apparemment normal, dans lequel nous vivons, qui favorise de plus en plus l'ouverture de notre économie, et la domination étrangère.

Toutefois, cette même enquête du C. E. E. a tout de même permis à une Compagnie d'assurance canadienne-française d'augmenter ses primes de 100% en une même année. Il y a donc de l'espoir, il y a donc possibilité de reprendre le temps perdu. Mais au prix de travail soutenu, et d'un changement de mentalité de notre groupe national.

L'enquête du Conseil se situe donc à la base de la reconstitution de notre économie, car elle va permettre de déterminer à la fois, nos effectifs, dans le secteur industriel, nos manques, nos besoins et les perspectives possibles : avant de se fixer des buts, il faut savoir avec quel instrument nous allons travailler.

Mais cette recherche demeure infructueuse si elle n'est accompagnée de l'appui de chacun, si on veut se rendre solitaire et concilier son intérêt personnel à celui de la collectivité canadienne-française.

# Qu'est-il advenu de:

## Néron C. César,

PROMOTION '57?



Lorsqu'à l'université il est question de musique, il se trouve toujours quelqu'un pour parler de Néron Claude, l'homme à la lyre d'or. Aucun autre virtuose de cet instrument difficile n'a acquis une réputation à la hauteur de celle du gars d'Antium. Durant ses premières années universitaires Néron s'en tint surtout au traditionnel, mais à son apogée il vint très près de ce que les modernes appellent le Jazz Hot. Ceux de ses contemporains et amis qui ont survécu l'ère de ses succès, et ils sont lamentablement peu nombreux, se rappellent que pendant sa dernière période il s'attacha d'une façon singulière au "torch song". Le plus grand succès de sa carrière eut lieu à Rome alors qu'il exécuta avec flamboyance son solo pour lyre avec accompagnement de trompettes par un groupe "hot" dit les Prétoriens. Rome n'en est jamais revenue.

Rome ne fut pas reconstruite en un jour. Une épargne prudente et régulière à la B de M est le moyen le plus sûr de fonder ses finances. Ouvrez un compte d'épargne aujourd'hui même.



### BANQUE DE MONTRÉAL

*La Première Banque au Canada*

LA BANQUE OÙ LES COMPTES D'ÉTUDIANTS SONT BIENVENUS

Les succursales de la B de M les plus près de vous :—

Succursale Côte des Neiges et chemin Reine-Marie : J. P. WALSH, gérant

Succursale Aves. Darlington et Soissons : F. J. GUY, gérant



Pour s'entretenir avec les étudiants sur les situations d'avenir et les emplois temporaires offerts par notre compagnie, nos représentants se rendront sur place afin de recruter des candidats dans les domaines suivants :

**EXPLORATION  
RAFFINAGE  
PRODUCTION  
(OILFIELD ENGINEERING)  
MARKETING  
COMPTABILITE ET FINANCE**

**3, 4, 5, décembre**

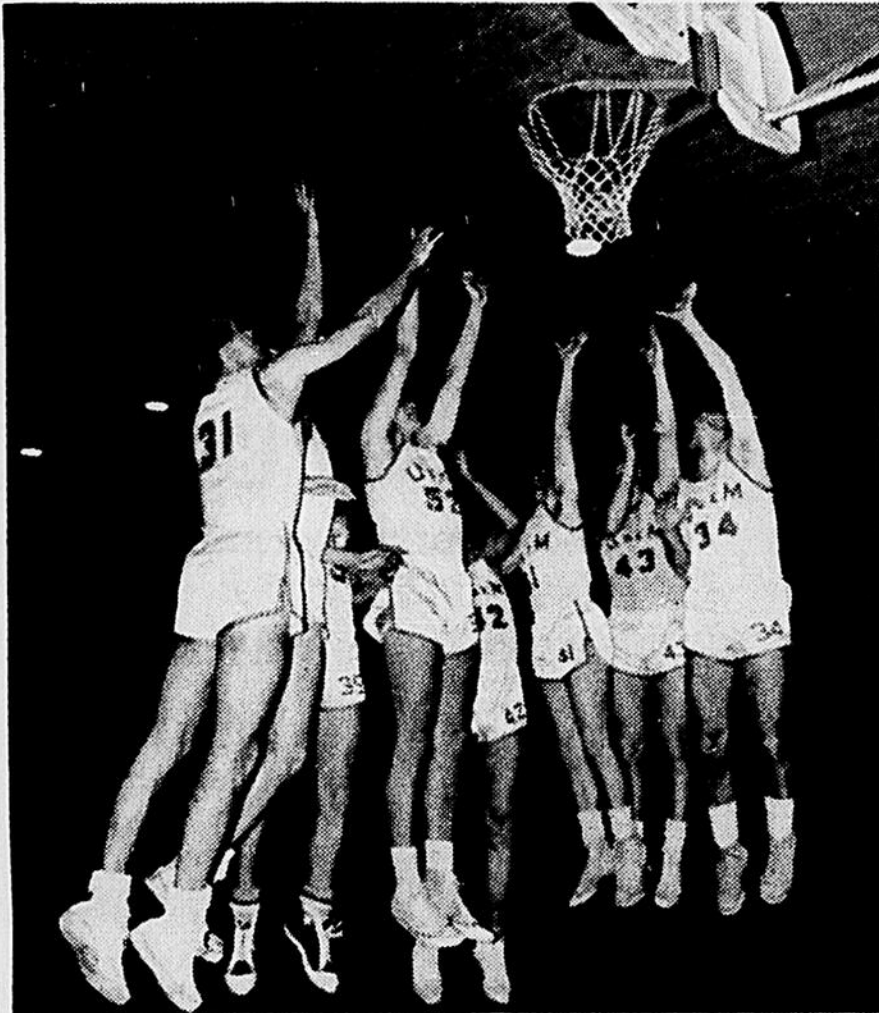
*Pour tous renseignements, veuillez consulter le bureau de placement de votre université.*

**SHELL OIL COMPANY OF CANADA, LIMITED**

# SPORT

## BASKETBALL

### L'ÉQUIPE À L'OEUVRE



L'équipe interuniversitaire de basketball travaille sans faire beaucoup de bruit, depuis 6 semaines déjà. En effet, depuis le 1er octobre, nos représentants, sous l'habile direction de Bob Pollock, se sont mis résolument à la tâche en vue du Championnat de la ligue interuniversitaire de Montréal.

J'aimerais souligner le magnifique travail de l'instructeur, M. Bob Pollock, qui agit à ce poste pour la troisième année. Tout en étant très compétent, M. Pollock sait communiquer sa science et a à cœur le succès de ses équipiers. Cette année, il a dû refaire presque entière-

ment son équipe, puisque seuls, Lajeunesse, Roy, Potvin et Boldireff faisaient partie de l'équipe de l'an dernier. Soulignons aussi que Lajeunesse fut le meilleur compteur des nôtres la saison dernière. M. Pollock est satisfait du travail de ses joueurs et il nous a affirmé que nous n'aurons pas à rougir des Carabins dans ce domaine. Il semble, cette année, que nos recrues sont plus grandes que les années passées, ce qui sera un avantage.

Depuis le début de la saison, nos représentants ont disputé trois joutes hors-concours, contre le Mont-St-Louis, le St-Joseph Teacher's College et les cham-



Debout, de g. à dr.: G. Simond (Comité des Sports) — Y. Guéric (Sc.) — V. Boldireff (Ed.phys.) — R. De'Salvator (Poly) — Y. Zéribi (Poly) — L. Ross (Poly) — N. Buczinsky (Poly) — D. Sény (Poly) — L. Laborde, instructeur.

A genou, même ordre : A. Blanck (Poly) — M. Trabelsi (Poly) — Y. Ducharme (Lettres) — L. Piperni (Poly) — J. Filotto (Méd.)

pions junior du Canada, l'University Settlement, et dans les trois parties ils ont remporté d'éclatantes victoires.

### OUVERTURE DE LA SAISON REGULIERE

L'équipe des Carabins inaugurer sa saison régulière, le mardi 13 nov. à 8 h. 00 au Gymnase du Mont St-Louis. Nos opposants seront les « Georgians » de l'Université Sir George Williams.

Claude CHAPLEAU

### CARABINS ET POUTCHINETTES AU MÊME PROGRAMME

Pour la première fois dans nos annales sportives, une équipe masculine et une équipe féminine nous représenteront au cours d'un même programme, dans un même sport et dans un même gymnase.

En effet, samedi le 17 novembre prochain, deux joutes de basketball sont au programme. Dans la première, les poutchinettes feront face à celle du « Clark St. Sun » à 2 h. 30, tandis que l'équipe masculine affrontera celle de l'Université de Sherbrooke à 4 h. 00. Ces deux joutes seront disputées au Baron Byng High School (4251 Saint-Urbain).

Ce sera la joute initiale pour notre équipe féminine qui est dirigée cette année par Jacques De Rette. L'équipe se compose de : Louise et Thérèse Belzil, Lucille Paquette, Louise Duval, Marie Latour, Joanne Sarrazin, Carmen Desjardins, Danielle Auprix, Ginette Stegaitis, Michèle Vézina, Michelle Rolland, Nicole Desroches, Andrée Dion, Francine Leduc et Suzanne Obry.

Claude CHAPLEAU

### LE SKI

Il y aura projection de films sur les derniers championnats du monde de ski, qui se déroulèrent à Chamonix en 1962.

La présentation de ces films se fera au Grand Salon du Centre Social le jeudi 22 novembre à 12.30 hres.

L'entrée sera gratuite, bienvenue à toutes et à tous.

## HOCKEY

### RÉSULTATS DES JOUTES DE MARDI DERNIER

#### RESULTATS DES JOUTES DE MARDI DERNIER

La section « B » inaugure sa saison régulière, mardi dernier. Deux joutes étaient alors au programme.

Pour la deuxième fois cette saison, une équipe était en retard et manquait de joueurs. On demande de la collaboration des participants, si l'on veut que la ligue puisse continuer ses activités.

La première joute opposait l'équipe de l'Institut St-Georges à celle d'Education Physique II. Après avoir bataillé fermement l'Institut remporte la victoire au compte de 4 à 3.

La deuxième joute fut retardée d'une quinzaine de minutes, l'équipe de la faculté de droit étant en retard.

Pour combler ce retard, les étudiants en droit reprennent le temps perdu et remportent la victoire au compte de 6 à 2 sur l'équipe d'Optométrie, qui forme cette année une équipe à elle seule.

Sommaire :

Droit 6 - Optométrie 2

1ère Période :

Droit ; Lemay (Blanchard-Coulombe) 17.30

2ème Période :

Opto ; Roy (Godin-Sabourin) 17.52

Droit ; Blanchard (Dupont-Coulombe) 19.31

3ème Période :

Droit ; Dupont (Sarrazin-Blanchard) 2.30

Droit ; Champagne (Coulombe) 6.34

Droit ; Blanchard (Dupont-Sarrazin) 10.14

Droit ; Sarrazin (Coulombe-Champagne) 12.36

Opto ; Desjardins (sans aide) 12.48

Sommaire :

Inst. St-Georges 4 ; Ed. Phys. 3

1ère Période :

Ed. Phys. St-Pierre (Blondin, Lecuyer) 11.15

2ème Période :

Ed. Phys. Girard (Otis-Comeau) 2.45

Inst. Laberge (Lauzon-Dontigny) 10.30

3ème Période :

Inst. Comeau sans aide 3.00

Ed. Phys. Dumont (Foisy) 5.57

Inst. Gamache (Lauzon-Laberge) 6.16

Inst. Julien (Lauzon-Laberge) 12.36

La joute fut mise sous protêt, car, semble-t-il, certains joueurs de l'équipe de droit n'étaient pas éligibles (appartenant à une autre faculté). Ce protêt sera étudié par le comité de la ligue.

P. S. Un pool fut organisé pour la rencontre Droit-Opto. Or, il arriva qu'un supporter de l'équipe de droit avait en mains un billet avec le compte de 6 à 2. Après le sixième but de la faculté de droit, compté par Sarrazin, ce dernier dit à la jeune fille qu'elle remporterait le pool. Or, il arriva que Sarrazin vint en possession de la rondelle dans sa propre zone, et aussitôt il s'empressa de loger la rondelle dans ses propres filets, pour donner raison et faire gagner la jeune fille. Ce que femme peut faire faire !

### PROCHAINES PARTIES

Section « A » Mardi 13 Nov. à l'aréna Villerays  
8 hres : Ed. Physique I vs Médecine-Pharmacie  
9.30 hres : Poly vs Psycho-F.N.S.

### Film sur les « CHAMPIONNATS DU MONDE DE SOCCER »

Pour les adeptes du soccer, il y aura présentation du film officiel des Championnats du Monde, mardi 13 nov. à 7 h.00 du soir, à la salle 222 du Centre Social. Nous y verrons les équipes du Brésil, Russie, Suède, France, etc... Entrée gratuite.